



- [L'OFDT](#)
- [Actualités et presse](#)
- [Produits et addictions](#)
- [Populations et contextes](#)
- [Régions et territoires](#)
- [Europe et international](#)
- [Publications de l'OFDT](#)
- [Dispositifs d'enquête et d'observation](#)
- [Statistiques et infographie](#)
- [Aide aux acteurs](#)

Actualités européennes



Cette page présente une sélection des dernières données publiées par l'EMCDDA (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) et d'autres organismes européens et internationaux.

L'EMCDDA tient à jour sur son site un [vaste registre](#) couvrant les estimations les plus récentes en matière de traitement et de prévalence, les maladies infectieuses liées à la drogue, l'estimation des consommations de drogues à hauts risques, les niveaux de mortalité et de criminalité liées à la drogue, ainsi que les réponses apportées par les différents pays. L'agence européenne propose également un accès aux données [par pays](#).



Rapport européen EMCDDA 2023 sur les drogues

16.06.2023

L'agence sur les drogues de l'UE publie son rapport européen sur les drogues 2022.

- [Communiqué de presse de l'EMCDDA : "La diversification de l'offre et de l'usage de drogues crée de nouvelles problématiques pour l'Europe" \(en français, 4 p.\)](#)
- [Rapport \(en anglais et en ligne sur le site de l'EMCDDA\)](#)
- [Bulletin statistique 2023 \(en anglais et en ligne sur le site de l'EMCDDA\)](#)



Utilisation récréative de protoxyde d'azote : une préoccupation grandissante pour l'Europe

21.11.2022

L'augmentation de l'offre et de l'utilisation récréative de protoxyde d'azote ("gaz hilarant") est au centre d'un nouveau rapport publié aujourd'hui par l'Agence européenne des drogues (EMCDDA). La publication — Utilisation récréative du protoxyde d'azote : une préoccupation croissante pour l'Europe — souligne les risques et les méfaits associés à la drogue, qui est désormais largement disponible, bon marché et populaire auprès de certains jeunes.

Documents disponibles téléchargement :

- [Communiqué de presse \(en français, 2 pages\)](#)
- [Rapport de l'EMCDDA \(en anglais, 86 pages\)](#)



Rapport européen EMCDDA 2022 sur les drogues

14.06.2022

L'agence sur les drogues de l'UE publie son rapport européen sur les drogues 2022.

- [Communiqué de presse de l'EMCDDA \(en français, 4 p.\)](#)
- [Rapport \(en français, 60 p.\)](#)
- [Communiqué sur les 25 ans de l'Early Warning Système \(EWS, système d'alerte précoce\) de l'EMCDDA \(en anglais, 1 p.\)](#)
- [Rapport de bilan des 25 ans de l'EWS \(en anglais, 42 p.\)](#)
- [Bulletin statistique 2022](#) (site EMCDDA)



Mise sous contrôle de deux nouvelles substances du groupe des cathinones synthétiques

18.03.2022

La Commission européenne a adopté des mesures visant à contrôler la 3-méthylméthcathinone (3-MMC) et la 3-chlorométhcathinone (3-CMC), deux nouvelles substances psychoactives nocives du groupe des cathinones synthétiques, qui seraient vendues comme substituts légaux à des substances étroitement liées et déjà réglementées, la méphédronne et la 4-chlorométhcathinone (4-CMC). Ces rapports présentent les données et les conclusions de l'évaluation des risques sur la 3-MMC et la 3-CMC, réalisée par le comité scientifique élargi de l'EMCDDA (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies).

Documents disponibles en téléchargements :

- [Rapport d'évaluation des risques de la 3-MMC \(en anglais, 131 p.\)](#)
- [Rapport d'évaluation des risques de la 3-CMC \(en anglais, 90 p.\)](#)



Les consommations de cannabis et d'ecstasy les plus impactées par la COVID-19, selon l'enquête Européenne en ligne sur les drogues

20.01.2022

L'enquête européenne en ligne sur les drogues de l'EMCDDA (Observatoire européen sur les drogues et les toxicomanies) s'est déroulée entre mars et avril 2021 dans 30 pays (21 UE et 9 hors UE). Elle révèle qu'alors que de nombreuses populations étaient sous confinement, la consommation de cannabis végétal a augmenté tandis que la consommation de MDMA/ecstasy a diminué.

Document disponible en téléchargement :

- [Communiqué de presse de l'EMCDDA \(en anglais, 2 p.\)](#)

L'EMCDDA (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies)

L'EMCDDA est une agence indépendante de l'Union européenne, dont la mission est d'apporter "des informations objectives, fiables et comparables au niveau européen sur le phénomène des drogues et des toxicomanies et leurs conséquences".

Le réseau d'information REITOX

Afin de documenter l'évolution du phénomène des drogues dans l'Union européenne, l'EMCDDA coordonne un réseau de [centres d'information](#) (dits « points focaux nationaux ») situés dans chacun des États membres ainsi qu'en Croatie, en Turquie et en Norvège et à la Commission européenne. L'OFDT est ce centre de référence pour la France.

Les points focaux nationaux transmettent chaque année des données actualisées provenant des

unités d'observation de la drogue dans leur propre pays ainsi que d'organes spécialisés sélectionnés, gouvernementaux et non gouvernementaux. Ils constituent l'axe central autour duquel s'organisent les travaux de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies.

Les informations statistiques, documentaires et techniques traitées ou produites par l'EMCDDA fournissent à son audience une image d'ensemble sur le phénomène des drogues en Europe.

Le [site internet de l'EMCDDA](#) propose ainsi :

- des informations détaillées sur tous les aspects de l'usage de drogue en Europe, [notamment par pays](#)
- une section consacrée aux différentes politiques et réglementations en Europe, avec [un outil de comparaison des législations nationales](#)
- ses publications téléchargeables ainsi que les modalités de commande pour leur version imprimée
- un accès libre aux bases de données spécialisées de l'EMCDDA
- des liens vers les différents centres nationaux d'information sur les drogues en Europe
- des liens vers les sites de nombreuses organisations spécialisées aux niveaux européen et international

La politique de l'UE en matière de drogues

L'UE a élaboré une initiative concernant le futur [programme et plan d'action antidrogues](#) pour la période 2021-2025 (approuvé par le Conseil européen le 24 juillet 2020). Ces documents qui définiront le cadre politique et les priorités d'action pour les cinq prochaines années vont faire l'objet d'échanges avec les États-membres.

Les priorités stratégiques envisagées concernent la sécurité avec l'objectif de perturber les acteurs des marchés des drogues et des trafics, la prévention des usages et la sensibilisation des publics et enfin la lutte contre les dommages liés aux drogues avec l'amélioration des prises en charge et une meilleure efficacité des interventions de réduction des risques et des dommages. Le programme antidrogue de l'UE s'accompagnera d'un plan d'actions couvrant la même période afin de traduire ses priorités stratégiques en activités et mesures opérationnelles concrètes.

Pour en savoir plus :

- [Stratégie de l'UE en matière de drogue 2013-2020](#) (approuvé par le Conseil européen le 7 décembre 2012).
- [Plan d'action de l'UE 2017-2020](#).